

● Solidarité - Territoire

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

applicables aux **PARTICULIERS**
en vigueur au 2 AVRIL 2012



● Transparence - Mutualisme

● Valeurs - Proximité

● Projets - Engagements

Les tarifs sont
consultables sur
notre site Internet
www.ca-languedoc.com



Le bon sens a de l'avenir

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées "Comptes Services du Crédit Agricole et Compte à Composer" et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

- Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet :
Service "Action" Gratuit (Hors coût du fournisseur d'accès Internet)
- Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
Service "Alertes" 3,11 € par mois
permettant de recevoir 12 alertes par mois
soit pour information 37,32 € par an.
- Carte de paiement internationale à débit immédiat :
Mastercard 39,00 € /an
- Carte de paiement internationale à débit différé :
Mastercard 46,00 € /an
- Carte de paiement à autorisation systématique :
L'Autre Carte 15,30 € /an
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement
de la zone euro avec une carte de paiement internationale
Mastercard : 1 € /retrait à partir du 5^e retrait par mois
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro :
En agence 3,85 € /virement
Sur Internet gratuit
- Frais de prélèvement :
Mise en place d'une autorisation
de prélèvement : 8,75 €
Exonérations organismes publics
et associations caritatives
Par prélèvement gratuit
- Commission d'intervention : 10,00 € /opération
avec un plafond de 50 € /jour
- Assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Sécuricompte 25,00 € /an
Arrêt de la commercialisation à partir de mai 2012⁽¹⁾

Sécuricompte Plus 24,00 € /an
Commercialisation à partir de mai 2012⁽¹⁾

* Les établissements de crédits se sont engagés dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

SOMMAIRE

1 - Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p4
> Ouverture, Transformation, Clôture	
> Relevés de compte	
> Tenue de compte	
> Services en agence	
2 - Banque à distance	p4
> Internet et téléphone mobile	
> Téléphone	
> Services d'alertes SMS	
3 - Vos moyens et opérations de paiement	p5
> Cartes	
> Virements	
> Prélèvements, TIP	
> Chèques	
4 - Offres groupées de services	p7
> Compte à Composer	
> Compte Services du Crédit Agricole	
5 - Irrégularités et incidents	p9
> Commission d'intervention	
> Opérations particulières	
> Incidents de paiement	
6 - Découverts et crédits	p10
> Découvert	
> Crédits à la consommation	
> Crédits immobiliers	
> Opérations sur prêts	
7 - Epargne et placements financiers	p11
> Epargne bancaire	
> Placements financiers	
8 - Assurances et prévoyance	p13
> Assurance pour vous et vos proches	
> Assurance pour vos biens	
> Protection contre les risques de la vie quotidienne	
9 - Les Successions	p13
10 - Autres Services	p14
11 - Opérations avec l'étranger	p14
12 - Résoudre un litige	p15

1 - Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

> Ouverture, Transformation, Clôture

- Ouverture d'un compte chèques avec remise de la convention de compte **gratuit**
- Clôture/transfert de compte **gratuit**
- Liste des opérations automatiques et récurrentes **gratuit**
- Assistance au changement de domiciliation bancaire **gratuit**
- Retrait d'un des co-titulaires du compte 43,13 €
- Frais de gestion des protections juridiques 30,00 €
- Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.

> Relevés de compte

Périodicité	Relevé papier	e-relevé*
Mensuel	gratuit	gratuit
Quinzaine (2 par mois)	1,30 € (par mois)	0,65 € (par mois)
Décadaire (3 par mois)	1,78 € (par mois)	0,89 € (par mois)

* Relevé de compte disponible sous forme électronique.

- Relevé de compte en braille **gratuit**
- Relevé de consommation des produits et services **gratuit**
- Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte" (par trimestre) 12,28 €
- Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte" (par an) 40,92 €

> Tenue de compte

- Frais de tenue de compte actif **gratuit**
 - Frais de tenue de compte inactif (par an) 52,00 €
(compte sans mouvement depuis 12 mois)
 - Délivrance RIB/IBAN **gratuit**
 - Forfaits opérations courantes illimités (par mois) 2,00 €
Comprend les frais de :
 - Virements émis par Internet, occasionnels ou permanents, en France ou en zone SEPA,
 - Virements émis en agence, occasionnels ou permanents, en France ou en zone SEPA,
 - Mise en place d'autorisation de prélèvement ou courrier de notification de la réception du 1^{er} prélèvement SEPA.
- Commercialisation à partir de mai 2012⁽¹⁾.

> Services en agence

- Dépôt/retrait d'espèces **gratuit**
- Encaissement de chèque **gratuit**
- Remise de chèque **gratuit**
- Recherche simple sur comptes et opérations (par mois) 15,30 €
- Recherche complexe sur comptes et opérations (par mois) 32,39 €
- Frais de photocopie (par page) 0,87 €
- Mise à disposition de fonds 20,73 €
- Coffres-forts selon la taille⁽²⁾ à partir de 131,04 €
- Attestation simple (par attestation) 20,51 €
- Retraits d'espèces à un guichet non Crédit Agricole
 - En France ou en zone Euro 0,45 % + 4,44 €
 - Hors zone Euro 1,90 % + 6,78 €

2 - Banque à distance

> Internet et téléphone mobile

Consultation des comptes par Internet* www.ca-languedoc.com

ou sur votre téléphone mobile

- VISION (consultation des comptes) **gratuit**
- ACTION (VISION + tous virements en France) (par mois) **gratuit**
- ACTION BOURSE (ACTION + opérations de Bourse) (par mois) 2,10 €
- INVEST STORE INTÉGRAL (par mois) 8,00 €
(exonération à partir de deux ordres de bourse par mois)

Filnet : votre relevé d'opérations par e-mail (par mois) 2,70 €

> Téléphone

Filvert : votre solde, vos dernières opérations, l'encours de votre carte à débit différé par téléphone. Coût de l'appel à la minute 0,34 €
* Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

> Services SMS Filmobile

• Réception par SMS d'un mini relevé (par envoi) 0,33 €

Filmobile Gestion ou Alerte

• Abonnement mensuel (comprend 12 SMS) 3,11 €
• SMS supplémentaires 0,33 €



Avec votre application "**Mon Budget**", nous vous accompagnons dans la maîtrise de votre budget. Cette application vous permet de :

- Connaître la situation de vos comptes,
- Gérer votre budget,
- Optimiser vos dépenses,
- Réaliser des virements.



3 - Vos moyens et opérations de paiement

> Cartes⁽³⁾

Cotisations annuelles

	débit immédiat	débit différé
Cartes de retrait		
Retrait minute dans l'agence du titulaire	gratuit	—
Dans une autre agence de Crédit Agricole (par retrait)	2,51 €	—
Cart'EssenCiel	34,29 €	—
Cartes de paiement et de retrait		
L' Autre Carte	15,30 €	—
Maestro avec contrôle du solde	38,00 €	—
Mastercard	39,00 €	46,00 €
Mastercard Cartwin ⁽⁴⁾	44,00 €	51,00 €
Gold Mastercard	100,00 €	115,00 €
Gold Mastercard Cartwin ⁽⁴⁾	105,00 €	120,00 €
Platinum	—	275,00 €
Visa	—	50,17 €
Visa Premier	—	129,85 €
Cartes de crédit *		
Open**	22,00 €	
Supplétis	25,00 €	
Cartes Mozaïc		
Ma première carte : 12-17 ans	13,19 €	
Mozaïc M6 (paiement à contrôle du solde) : 12-25 ans	28,82 €	
Mozaïc M6 (sans contrôle du solde) : 16-25 ans	28,82 €	

* avec une réserve de crédit renouvelable. La cotisation est hors coût du crédit.

** fin de commercialisation 06/2008.

Bonus Gold : 0,10 € à valoir sur la prochaine cotisation Carte Gold ou Gold Cartwin et Platinum, pour chaque paiement et retrait dans les DAB du Crédit Agricole.

Nos Cartes MasterCard, MasterCard cartwin, Gold et Gold Cartwin sont déclinables en version "sociétaire" (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Paiement par carte

- Paiement en France et dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾ (soumis au règlement Européen n° 924/2009) **gratuit**
- Autres paiements 1,90 % + 0,55 €

Retraits par carte à un distributeur

	En France et en zone Euro		hors zone Euro
	Distributeurs Crédit Agricole	Distributeurs d'une autre banque	
L'Autre Carte [2]	Gratuit	1€/retrait dès le 1 ^{er} retrait	—
Carte Maestro		1€/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait par mois	1,90 % + 3,45 €/retrait
Cartwin, Carte internationale Mastercard, Mozaic, Open, Supplétis ou Visa - à débit immédiat - à débit différé		1€/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait par mois	
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin ou Visa premier	Tous retraits gratuits		
Carte Platinum Mastercard			

Oppositions

- Opposition faite par le titulaire de la carte (pour perte ou vol) **gratuit**
- Opposition faite par la banque pour usage abusif **gratuit**

Opérations diverses

- Modification des plafonds carte à la demande du porteur 5,82 €
- Frais de remplacement d'une carte 11,15 €
- Réédition du code confidentiel 16,50 €
- Envoi de la carte en recommandé AR en France 8,00 €
- Envoi de la carte en recommandé AR à l'étranger 135,03 €
- Capture carte pour utilisation abusive 35,88 €
- Inscription au fichier cartes géré par la Banque de France 20,50 €
- Contestation injustifiée d'un achat par carte 41,15 €
- Recherche bénéficiaire paiement par carte 5,41 €
- Commande en urgence de carte 12,66 €

> Virements

(soumis au règlement Européen n° 924/2009)

Virements SEPA ou domestiques émis vers la France avec RIB/IBAN-BIC complet (par opération)

	Sur Internet ⁽⁷⁾	En Agence
Virement occasionnel en Euros		
• Vers un compte détenu dans votre Caisse Régionale	gratuit	gratuit
• Vers un compte hors de votre Caisse Régionale	gratuit	3,85 €
Virement permanent en Euros		
• Vers un compte détenu dans votre Caisse Régionale		
- Mise en place et opération	gratuit	gratuit
• Vers un compte hors de votre Caisse Régionale		
- Mise en place	gratuit	gratuit
- Chaque virement	gratuit	1,40 €

Autres facturations liées aux virements

- Modification ou résiliation d'un virement permanent **gratuit**
- Frais pour RIB/IBAN – BIC absent ou erroné 10,00 €
- Frais de rejet de virement émis 13,49 €
- Annulation d'un virement à la demande d'un client 10,50 €

> Prélèvements, TIP

(soumis au règlement Européen n° 924/2009)

- Mise en place d'une autorisation de prélèvement ou courrier de notification de la réception du 1^{er} prélèvement SEPA 8,75 €
Exonérations : organismes publics et associations caritatives **gratuit**
- Paiement de chaque prélèvement **gratuit**
- Opposition ou révocation sur avis de prélèvement **gratuit**
- Rejet tardif de prélèvement 18,22 €
- Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) **gratuit**

> Chèques

- Chéquier remis à l'agence **gratuit**
- Paiement de chèque **gratuit**
- Chèque de banque 15,00 €
- Chéquier avec talon de correspondance 5,31 €
- Envoi de chéquier ou carnet de remise en pli simple 1,29 €
- Envoi de chéquier en recommandé 8,00 €
- Copie de chèque 15,30 €

Le Crédit Agricole du Languedoc n'applique pas de date de valeur, sauf pour les remises de chèques (jour de l'opération + un jour ouvré bancaire) compte tenu des délais d'encaissement.

Opposition

- Opposition faite par le titulaire sur un chèque 18,00 €
- Sur plusieurs chèques 36,00 €



Avec **KWIXO**, découvrez un nouveau mode de paiement pour toutes vos transactions en ligne, réglez vos achats sur internet et envoyez de l'argent aux personnes de votre choix en toute simplicité.



kwixo.com
Le paiement so quick

Inscription gratuite.

4 - Offres groupées de services

> Compte à composer

Commercialisation à compter de mai 2012⁽¹⁾.

Les essentiels du quotidien

LE SOCLE : 2,00 €/mois⁽⁸⁾

- Tenue de compte*
- CAEL Action*
- Forfait opérations courantes illimitées
- Alerte essentielle de mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*
- Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'abonnement annuel)

*Services gratuits.

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

Les équipements selon vos besoins

Module Maîtrise du Découvert	<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriCOMPTE Découvert de 300 à 2 000 € et plus Alerte Souplesse Franchise d'agios⁽⁹⁾ 	De 1,40 à 5,70 €/mois
Module Budget Assurances	<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriBUDGET Assurance SécuriBUDGET Premium** : prise en charge des primes d'assurances auto, habitation, santé et personne 	1,70 €/mois. Premium** : 3,50 €/mois
Module Compte Sécurisé	<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriCOMPTE Plus Assurance SécuriCOMPTE Premium** Frais d'opposition chèque Retrait d'espèce de dépannage Réédition Carte urgente Réédition code confidentiel 	3,00 €/mois. Premium** : 4,50 €/mois
Module Épargne Pilotée	<ul style="list-style-type: none"> Écopage⁽¹⁴⁾ Assurance SécuriEPARGNE Assurance SécuriEPARGNE Premium** Relevé global épargne/crédit (annuel) Envoi trimestriel en Premium INVEST STORE Initial (accès à la bourse en ligne) 	2,40 €/mois. Premium** : 3,15 €/mois
Module e-service	<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriWEB Assurance SécuriWEB Premium** Alerte achat à distance Alerte temps réel de gestion 	3,30 €/mois. Premium** : 4,20 €/mois
Module Budget Protégé	<ul style="list-style-type: none"> Carte "L' Autre Carte" Alerte solde disponible (1/semaine) Facturation des frais de dysfonctionnement [commission d'intervention, frais de rejet de prélèvement, TIP et virement] à 50 % du prix standard dans la limite de 30€/mois 24 chèques de banque/an <p>Module destiné uniquement aux clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque</p>	1,50 €/mois

**Montant de garanties supérieures.

Pour toute souscription d'un Compte à Composer (Socle + Modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

<ul style="list-style-type: none"> 5% de réduction sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules) 	Compris entre 4 et 4,99 €
<ul style="list-style-type: none"> 10% de réduction sur le montant mensuel de la cotisation (socle + modules) 	Compris entre 5 et 6,99 €
<ul style="list-style-type: none"> 15% de réduction sur le montant mensuel de la cotisation (socle + modules) 	Compris entre 7 et 8,99 €
<ul style="list-style-type: none"> 20% de réduction sur le montant mensuel de la cotisation (socle + modules) 	Égal à 9 € et plus

En plus, la location d'un coffre bénéficie automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + module.

Avantages tarifaires supplémentaires

- Pour les 18-24 ans inclus -40 % supplémentaires de réduction

> Comptes Services du Crédit Agricole

Commercialisation jusqu'au mois de mai 2012⁽¹⁾.

Offres de services groupés qui peuvent être souscrits séparément	Faire face aux imprévus : le découvert	Gérer ses excédents de trésorerie	Moyens de paiement	Banque à distance	Prix/mois
	Découvert autorisé Taux préférentiel des agios*	Franchise d'agios Placement automatique des excédents de trésorerie sur compte épargne	Relevé global des avoirs Sécuricompte chèque** Exonération frais d'opposition sur	Ligne Action Bourse Crédit Agricole En Ligne Filmobile Gestion ou Alerie	
Sérénité (ouvert depuis le 01/07/03)	x	- 2 points		x	5,91 €
Optimum 2 (ouvert depuis le 01/07/03)	x	x	x	x	8,02 €
Mozaïc	x	x	x	x	3,33 €

*Par rapport au taux du découvert non convenu, voir rubrique "Découvert". **Opposition à l'initiative du client.

CSCA Prélude + (gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque)*

	Faire face aux imprévus : le découvert	Moyens de paiement	Banque à distance	Prix/mois
	Plafonnement des frais d'incidents** à 30€ par mois	L'Autre Carte Exonération des frais de virements, TIP et prélèvements	Crédit Agricole En Ligne Filmobile Alerie	
CSCA Prélude +	x	x	x	3,50 €

*Sous réserve d'éligibilité. Contactez votre agence. **Frais de rejet de chèques, de prélèvements et de virements permanents pour défaut de provision, commission d'intervention, lettre d'information préalable avec rejet d'un chèque sans provision.

Offres plus commercialisées :

Initial	3,50 €
Optim@/ Privilège	7,71 €
Optimum 1 (ouvert avant le 01/07/03)	7,13 €
Equilibre	7,36 €
Trésorerie	5,91 €
Epargne	6,78 €
Sérénité (ouvert avant le 01/07/03)	5,91 €

5 - Irrégularités et incidents

> Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision).

- Commission d'intervention 10,00 €
 - Tarif préférentiel pour les jeunes de 18 - 25 ans 5,00 €
- Avec un plafond journalier de 5 commissions.

> Opérations particulières

- Saisie attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur 123,50 €
Si saisie opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû au Trésor Public
- Mesure exécutoire inopérante 31,90 €
Exonération pour les oppositions administratives de moins de 319,00 €
- Ouverture et gestion d'un dossier contentieux 160,34 €
- Envoi d'avis aux débiteurs irréguliers 16,85 €
- Mise en demeure débiteur longue durée 38,04 €
- Gestion courrier NPAI 20,15 €
- Gestion annuelle des clients NPAI 52,00 €
- Frais de retour de chèque impayé autre que Crédit Agricole du Languedoc 6,03 €

> Incidents de paiement

- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision 13,60 €
 - Frais de rejet de chèque sans provision
 - montant inférieur ou égal à 50 € 30,00 €
 - montant supérieur à 50 € 50,00 €
- [Frais correspondants à la lettre d'injonction recommandée, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdit bancaire, le rejet de chèque, le blocage de provision, le certificat de non-paiement, le suivi annuel de l'interdiction bancaire et sa mainlevée.]
Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.
- En cas d'interdiction bancaire
 - Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (par chèque) 38,13 €
 - Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque 51,16 €
 - Rejet de prélèvement ou de virement permanent pour défaut de provision⁽¹⁰⁾ 20,00 €*
(limité au montant de l'opération rejetée)

*Le montant comprend la commission d'intervention et la notification.

6 - Découverts et crédits

> Découvert

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent (conformément à l'article L 313-3 du code de la consommation).

Découvert ponctuel non convenu formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenu

- Taux débiteur annuel⁽¹¹⁾ Nous consulter
- Taux annuel effectif global maximal⁽¹²⁾ Plafond du taux réglementaire

Autorisation de découvert remboursable dans un délai de 1 mois

- Taux débiteur annuel⁽¹¹⁾ Nous consulter
- Taux annuel effectif global maximal⁽¹²⁾ Plafond du taux réglementaire⁽¹³⁾
- Taux débiteur annuel en cas de dépassement Taux du découvert non convenu

Autorisation de découvert remboursable dans un délai maximal de 12 mois

- Taux débiteur annuel⁽¹¹⁾ Nous consulter
- Taux annuel effectif global maximal⁽¹²⁾ Plafond du taux réglementaire⁽¹³⁾
- Taux débiteur annuel en cas de dépassement Taux du découvert non convenu
- Frais de mise en place ou de renouvellement 25,00 €

> Crédits à la consommation

Ouverture de crédit renouvelable

- Compte Supplétis Taux : nous consulter
- Le Compte Supplétis est une offre de Crédit Renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêt amortissable à taux fixe

- Prêt personnel amortissable : 1 % frais de dossier à partir de 75,00 €

> Crédits immobiliers

- Prêt épargne logement/Prêt à 0% **gratuit**
- Prêt à moyen terme/Prêts conventionnés/Prêts relais :
 - 1 % frais de dossier à partir de 320,00 €
- Prêt à l'accession sociale
 - 1 % frais de dossier à partir de 320,00 €



Vous souhaitez acheter votre résidence principale ?

L'application gratuite iPhone "Heureux propriétaire" est un véritable mode d'emploi pour votre 1^{er} achat. L'application se décompose en 4 fonctions principales :



- Recherche de petites annonces immobilières en fonction de votre budget mensuel,
- Filtre des résultats grâce au montant du Prêt à Taux Zéro + (PTZ +) personnalisé par biens immobiliers,
- Calcul de votre capacité d'emprunt et estimation de votre PTZ +,
- Recherche des agences Crédit Agricole de votre région.



> Opérations sur prêts

PRESTATIONS	TARIFS
Mainlevée hypothécaire	107,54 €
Décompte de remboursement anticipé	41,17 €
Frais d'intervention simple sur prêt (ex : modification de périodicité ou de date d'échéance)	41,17 €
Rédition du tableau d'amortissement	41,17 €
Changement de garantie	126,23 €
Réaménagement simple de prêt	47,65 €
Réaménagement complexe 1 % du montant du dossier de prêt	à partir de 75,00 €
Etude délégation assurance externe	95,00 €
Octroi découvert confirmé	26,97 €
Frais étude dossier refusé	80 % des frais de dossier
Information annuelle des cautions	20,50 €
Prise en charge Invalidité Temporaire (par an)	126,23 €
Nantissement de valeurs déposées - sur un compte Crédit Agricole - sur un compte hors Crédit Agricole	30,00 € 60,00 €
Exercice option pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance	49,96 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	99,92 €
Envoi d'avis de prêt en retard et 1 ^{er} rappel	27,58 €
Lettre d'information aux cautions pour retard prêt	5,50 €
Envoi 2 ^{ème} rappel de prêt en retard	39,87 €
Attestation CAF / APL	9,76 €

7 - Epargne et placements financiers

Vous disposez d'un capital ou souhaitez en constituer d'un ? Votre conseiller vous aidera à choisir les solutions d'épargne les plus adaptées à vos situations et projets.

> Epargne bancaire

- Transfert de compte et Plan d'Epargne Logement vers une autre banque, hors groupe Crédit Agricole
 - Par contrat 120,00 €
 - Pour plusieurs contrats 240,00 €
- Transfert de comptes titres et PEA vers une autre banque (hors groupe Crédit Agricole)
 - Par contrat 100,00 €
 - Par ligne 10,00 €
- Ecopage⁽¹⁴⁾ 20,40 €

- Epargne disponible
 - Livret A, Compte sur livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable, Offre Codebis, Livret d'Epargne Populaire
 - Ouverture**gratuit**
 - Rémunération Nous consulter
- Epargne moyen/long terme
 - Les dépôts à terme, Plan Epargne Logement
 - Ouverture**gratuit**
 - Rémunération Nous consulter
- L' Assurance-vie
 - Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion Nous consulter

> Placements financiers

Les comptes titres

- Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA**gratuit**

Les ordres de bourse exécutés en France

(Hors frais de marché)

Agence	- 1,49 % du montant de l'ordre minimum 14 € - Frais fixes à la ligne 5,00 €	
	Invest Store Initial	Invest Store Intégré
Internet	- 0,65 % du montant de l'ordre - Minimum 7 € - Frais fixes à la ligne gratuit	- Ordre < à 1500 € 7 € - Ordre compris entre 1500 € et 7500 € 13,39 € - Ordre > à 7500 € 4,12 € + 0,125 %
Téléphone	- 1,29 % du montant de l'ordre - Minimum 14 € - Frais fixes à la ligne 5,00 €	- Idem ci-dessus + 11,96 € par ordre du montant de l'ordre

- Bons et droits (Hors warrant) 1,49% du montant de l'ordre / mini 5,00 €
- Warrant 7,00 €
- Commission supplémentaire pour un ordre avec service
de règlement différé : 0,024% du montant x nbre de jours du portage

Ordres de bourse sur l'étranger : nous consulter

Les OPCVM

- Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole Nous consulter
- Souscription OPCVM hors Crédit Agricole 30,00 €
- Ordre de bourse non exécuté**gratuit**

L'or

- Achat et vente d'or 2,20 %
- frais fixes 14,00 €
- minimum de perception 30,00 €

Les droits de garde

- Frais fixes de tenue de compte (par an et par compte) 33,00 €
- Commission proportionnelle (calculée sur la valorisation des titres au 31/12)

Valeurs	Commission proportionnelle	Minimum de perception par ligne
Bons CASA, parts de Caisse Locale, actions de sociétés privatisées depuis - de 18 mois		Gratuit
Actions, Obligations, SICAV et FCP du groupe Crédit Agricole		
Actions, Obligations, SICAV et FCP hors groupe Crédit Agricole	0,29 %	4,00 €
Lignes nominatives, étrangères ou or	1,00 %	10,00 €

Maximum de facturation 450 €

Divers

- Duplicata Imprimé Fiscal Unique **gratuit**
- Mise au nominatif d'une ligne 48,23 €
- Inscription lignes non cotées 67,96 €
- Commission annuelle sur les titres non cotés (par ligne) 10,00 €

8 - Assurances et prévoyance

> Assurance pour vous et vos proches



Assurance Complémentaire Santé Garantie des Accidents de la Vie	Consultez votre conseiller, réalisez votre devis sur notre site Internet : ca-languedoc.com ou contactez nos spécialistes en assurances au 04 27 84 15 30 (Prix d'un appel local)
Assurances Décès Assurance Garantie Obsèques Assurance Dépendance	Consultez votre conseiller

> Assurance pour vos biens


Assurance Auto	Consultez votre conseiller, réalisez votre devis sur notre site Internet : ca-languedoc.com ou contactez nos spécialistes en assurances au 04 27 84 15 30 (Prix d'un appel local)
Assurance Habitation	
Assurance Garantie locative	
Assurance Deux-roues	
Assurance camping-car, caravane, tracteurs, plaisance	

> Protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection Juridique	Consultez votre conseiller, réalisez votre devis sur notre site Internet : ca-languedoc.com ou contactez nos spécialistes en assurances au 04 27 84 15 30 (Prix d'un appel local)
SécuriCompte commercialisation jusqu'en mai 2012 ⁽¹⁾	
SécuriCompte Plus commercialisation à partir de 2012 ⁽¹⁾	
SécuriCompte Premium commercialisation à partir de 2012 ⁽¹⁾	

En tant qu'assuré PACIFICA, vous avez la possibilité de déclarer un sinistre via votre mobile ou même rechercher un garagiste, ...



9 - Les Successions

- Frais sur dossier de succession*
 - actif < 300 € 50,00 €
 - de 301 à 750 € 80,00 €
 - de 751 à 3000 € 155,00 €
 - de 3001 à 15000 € 319,81 €
 - de 15001 à 35000 € 345,39 €
 - actif > 35000 € 482,32 €
- Règlement succession vers autre banque 119,63 €
- Frais annuels de gestion de succession 84,50 €
- Déclaration de succession vacante 300,00 €

*Majoration de 113,14 € si la succession comprend un prêt et/ou de 56,57 € si elle comprend un contrat d'assurance.

10 - Autres Services

- Abonnement Dossier familial (par trimestre) 9,90 €

11 - Opérations avec l'étranger

> Les Devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour d'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre.

Toutes les opérations en devises (non euros) supportent une commission de charge fixe de 10 €.

> Virements reçus de l'étranger

- Virement en Euros de l'Espace Économique Européen (avec IBAN)⁽¹⁵⁾
 - ≤ 50 000 € **gratuit**
 - > 50 000 € 25,00 €
- Autres virements
 - ≤ 12 500 € 37,00 €
 - > 12 500 € 53,00 €
- Commission de change 10,00 €

> Virements vers l'étranger

- Virement en Euros vers l'Espace Économique Européen (avec IBAN)⁽¹⁾
 - ≤ 50 000 € 3,85 €
 - > 50 000 € 38,00 €
- Autres virements
 - ≤ 12 500 € 49,00 €
 - > 12 500 € 62,00 €
- Commission de change 10,00 €

> Chèques

- Chèques reçus de l'étranger
 - Zone In 61,00 €
 - Zone Out 71,00 €
 - Commission forfaitaire de 15 € pour tout chèque ≤ 150 €
 - Commission de change 10,00 €
- Paiement de chèques
 - Zone In et Out 70,00 €
 - Commission forfaitaire de 15 € pour tout chèque ≤ 150 €
 - Commission de change 10,00 €

> Les billets de banque étrangers

- Achat ou vente de billets ou travelers en devises : la commission résulte de la différence entre le cours "achat" et le cours "vente".

Les chèques de voyage en euro

Vente	2,00 %	Minimum 5,88 €
Rachat	3,50 %	

12 - Résoudre un litige

Mieux vous servir, améliorer la qualité de nos services, telles sont les priorités du Crédit Agricole du Languedoc. Afin de prendre en compte vos attentes et répondre au plus vite à votre demande, vous disposez des interlocuteurs ci-après :

- 1/ Votre agence :** tout d'abord, votre demande doit être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur de votre agence.
- 2/ Le Service Relations Clientèle :** si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou votre directeur d'agence ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser à notre Service Relations Clientèle (avenue du Montpelliéret - 34977 Lattes Cedex).



Vos comptes à distance

Où que vous soyez et à tout moment, consultez et gérez vos comptes à distance.

> Par Internet

- En vous connectant à notre service de Crédit Agricole en ligne sur **ca-languedoc.com**

> Sur votre mobile

- Soit par Internet mobile à l'adresse : **http://m.ca-languedoc.fr**
- Soit par votre application mobile : **mon budget**

Disponible sur :



> Par téléphone

- Via notre serveur local au **0892 892 030** (0,34€ TTC /mn).

- (1) Date susceptible de modification. Nous consulter.
- (2) Service proposé dans certaines agences uniquement.
- (3) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (4) Carte associée à un Crédit Renouvelable.
- (5) Paiement par carte jusqu'à 50 000 €, en Euros ou équivalent en devises suédoises.
- (6) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.
- (7) Pour les titulaires de CAEL Action et Action Bourse.
- (8) Le prix n'inclut pas le prix de l'abonnement à la revue Dossier Familial.
- (9) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 et 25 € selon le module choisi.
- (10) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation seront remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (11) Dans la limite du taux effectif moyen pratiqué par les établissements bancaires, majoré d'un tiers, en vigueur à la date de l'opération.
- (12) Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de Compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.
- (13) Taux plafonds calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert ($\leq 3000\text{€}$, $> 3000\text{€}$ et $\leq 6000\text{€}$, $> 6000\text{€}$).
- (14) Mandat de placement automatisé de trésorerie.
- (15) Opérations par virement jusqu'à 50 000 € en euros ou en devises suédoises dans l'Espace Economique Européen.

LES NUMÉROS UTILES

Oppositions

04 27 84 27 84

prix d'un appel local



Crédit auto/conso

04 27 84 15 20

prix d'un appel local



Crédit habitat

04 27 84 15 25

prix d'un appel local



Assurances

04 27 84 15 30

prix d'un appel local



Prêt économie d'énergie

04 27 84 15 22

prix d'un appel local



Epargne

04 27 84 15 01

prix d'un appel local



Tarifs à compter du 02/04/2012. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute évolution vous sera signalée dans la Lettre d'information bimestrielle ou dans votre relevé de comptes mensuel. L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur www.ca-languedoc.com. L'absence de contestation par le client dans un délai de 2 mois après réception de ce document vaut acceptation des nouveaux tarifs (loi N° 2001-1168).

En cas de différend relatif à l'exécution des contrats et produits des titres I et II des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser à : Médiateur du Crédit Agricole du Languedoc, BP 50088 - 34873 LATTES Cedex.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Le présent guide est :

- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :
61, rue Taitbaut - 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr)
- contrôlé par Crédit Agricole SA : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15.
- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc,
société coopérative à capital variable agréée en tant
qu'établissement de crédit, société de courtage
d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07025828,
siège social avenue de MontPELLIÈRE, Maurin
34977 LATTES Cedex 492 826 417 RCS Montpellier.



Le bon sens a de l'avenir.